

# La pairémulation en question

Journée d'étude CREA Pays de la Loire - CCB - 23 mai 2008

Maela PAUL

Docteur en Sciences de l'Education - Thèse sur l'accompagnement, Université de Nantes 2003  
Cadre de Formation et de Recherche - Référente VAE, Institut de Formation et de Recherche aux Métiers de l'Education Spécialisée (IFRAMES), La Classerie, REZE (44)  
Chargée d'Enseignement en Université (Nantes, Tours, Lyon 3, Lille 3, UCO Angers)  
Professionnalisation des professionnels de l'accompagnement

## **La pair émulation : nouvelle forme, nouvelle pratique d'accompagnement ?**

A partir de la question initiale : La pair émulation est-elle une nouvelle forme, une nouvelle pratique d'accompagnement ? – je propose d'engager un partage autour des questions suivantes : En quoi la pairémulation peut-elle être considérée comme forme d'accompagnement ? Si oui, de quelles caractéristiques se trouvent-elles dotées et, au sein des formes d'accompagnement, quelle serait sa spécificité ?

J'aborderai quatre points :

1. La Pair émulation comme forme d'accompagnement
2. La pair émulation sur un plan théorique
3. Spécificité de la pair émulation
4. Dimension éthique

### **1. La Pair émulation comme forme d'accompagnement**

On ne sous-estimera pas le fait que l'intérêt pour la pair émulation s'est manifesté autour des années 90, dans le même contexte socio-historique d'où émerge l'accompagnement. Cela incite donc à situer la pair émulation parmi les formes d'accompagnement et à dire quelques mots de ce contexte.

#### **1°) Situer la pair émulation parmi les formes d'accompagnement**

Pour situer la pair émulation dans la nébuleuse de l'accompagnement, il importe tout d'abord de considérer l'accompagnement comme une sorte de méta cadre auquel se réfèrent un certain nombre de formes. Certaines paraissent nouvelles comme le mentoring, le counselling ou le coaching. D'autres affichent d'emblée leur ancienneté comme le tutorat, le parrainage. Mais toutes, en fait, revendiquent un usage fort ancien. Il est possible de concevoir que l'accompagnement, comme principe, dans sa dimension anthropologique, est apparu dès lors qu'un humain a conçu de la sollicitude pour un autre. On ne peut toutefois qu'exercer une vigilance critique à une conclusion hâtive qui nous verrait penser notre société comme favorisant un regain de sollicitude.

Dans un premier temps, la pair émulation peut être conçue comme une forme dérivée du tutorat. Le tutorat valorise une relation formative entre deux personnes mais ce n'est qu'une entrée à une forme dérivée elle-même du tutorat : le monitorat. Le monitoring désigne un « enseignement mutuel », une relation d'entraide entre pairs. On lui attribue, à lui aussi, une origine fort ancienne, puisqu'on la fait remonter à Comenius, et qu'on fait ensuite référence à Pestalozzi qui, à la fin 18è, a conçu le projet d'une école destinée aux orphelins et enfants défavorisés. Mais c'est pour faire face à un manque de personnel encadrant qu'il a imaginé un système d'entraide entre les élèves, sous forme de monitorat. On retrouve le monitoring en Angleterre, intégré au système éducatif, au début du 19è siècle : là encore, pour répondre à la pénurie d'instituteurs, on confie une tâche aux meilleurs élèves.

On notera que si, dans le tutorat, la relation est asymétrique, du fait que le tuteur représente une figure d'encadrement, dans le monitoring, c'est bien la symétrie qui est valorisée entre pairs, même si l'un a une « longueur d'avance ».

Le tutorat est lui-même proche d'une autre forme d'accompagnement, le compagnonnage. Là encore, pour ne pas se perdre, il s'agit de voir qu'accompagnement et compagnonnage ne sont pas au même niveau. Le compagnonnage inclut une fonction d'accompagnement – et non l'inverse. Le compagnonnage désigne la relation entre individus rassemblés par une corporation et des gestes de métiers, par des valeurs et un système symbolique, par un idéal communautaire et un sentiment d'appartenance. Lorsqu'un compagnon se trouve en fonction d'accompagnement, c'est qu'il accompagne un novice, un apprenti. Le compagnonnage décrit un état tandis que l'accompagnement désigne un processus d'apprentissage. La relation entre compagnons est celle de la parité tandis que la relation d'accompagnement d'un novice par un compagnon se joue sur un double registre : dissymétrie des places mais parité relationnelle.

L'accompagnement consiste à « tirer vers le haut » celui qui se présente comme novice et si le compagnon a reçu cette fonction d'accompagnement, il ne le doit pas seulement à ses compétences

professionnelles mais au fait « qu'il est passé par là » : il a accompli lui-même le processus sur lequel il guide l'autre. Sa posture s'incarne dans un « *toi aussi comme moi / si tu le veux, tu peux à son tour devenir compagnon* ».

Ce contexte du compagnonnage invite par conséquent à une autre lecture : la Pair émulation, en tant que forme d'accompagnement, s'inscrit dans un registre initiatique valorisant le lien de transmission sur une double base relationnelle : dissymétrie des places mais parité relationnelle.

## 2°) Dire quelques mots du contexte d'émergence de l'accompagnement

D'une certaine manière, on peut considérer que l'une des causes de la résurgence de l'accompagnement est la carence relationnelle dans les formes de la transmission. Depuis la nuit des temps, en effet, la transmission des savoirs, connaissances et techniques, se jouait non seulement au travers d'une relation individuelle (père-fils pour la chasse, maître-apprenti à l'atelier) mais cette transmission était indissociablement liée à la formation du caractère, la rectitude morale et la pertinence du raisonnement. Le compagnon qui transmet un geste du métier, plus qu'une technique, transmet un état d'esprit et surtout un mode relationnel de type communautaire voire une attitude existentielle. L'accompagnement se présenterait donc comme réponse à une question laissée en jachère par les modes de transmission.

Si l'on tente une analyse succincte de ce contexte, on peut voir qu'on est passé de l'idée que tout individu dès sa naissance doit pouvoir prendre sa part dans la société humaine : c'est un droit - en échange de quoi chaque individu répond par un devoir social - au retournement des années 2000 : ce qui est devenu premier est le devoir de chaque individu envers la société afin de justifier de ses droits<sup>1</sup>. Les dispositifs ne visent alors plus à intégrer mais à produire de la capacité à prendre place parmi les autres (par exemple à partir de la formulation d'un projet). L'individu doit manifester à la fois sa volonté d'adhérer à la société et sa capacité à décider de sa vie.

Certes on attend des individus qu'ils possèdent le sens du collectif et du lien social, mais, avant tout, ce qu'on exige d'eux, c'est qu'ils soient autonomes, autrement dit en capacité de décider et d'agir par eux-mêmes. L'autonomie est devenue une norme sociale déterminante. Le droit à l'insertion n'est pas à proprement parler de construire un individu autonome mais de le doter des capacités nécessaires pour infléchir le cours de sa vie, surmonter les obstacles, les ruptures, anticiper des difficultés, etc.

Dans une société où la reconnaissance ne va plus de soi, l'individu ne dispose pas de reconnaissance a priori : il doit se la mériter à travers l'échange et elle peut échouer. Chacun doit contribuer à construire et fournir les éléments de sa propre reconnaissance et donc de son insertion.

Cette nouvelle exigence induit une pédagogie de l'autoréalisation (pratique du projet, responsabilisante). L'accompagnement, à travers ses diverses formes, peut être compris comme une politique de la reconnaissance (Astier 2007) qui se caractérise par le fait qu'il s'agit d'un travail effectué par des *personnes* (plus que par des professionnels) avec des *personnes*. Dans ce contexte, l'accompagnement est alors un mode d'« activation douce », symbolisant une nouvelle modalité de travail social : passage du travail *sur* autrui au travail *avec* autrui. Travailler *avec* autrui, c'est le traiter comme une personne, prendre en compte ses besoins, produire avec lui de l'estime de soi car je ne puis m'estimer moi-même, comme le souligne Ricoeur (2004), sans estimer autrui *comme* moi-même. L'accompagnement se fonde ainsi sur le « *toi aussi / comme moi-même* ». C'est donc à la pleine signification de ce *comme* que se jouent les enjeux de la pair émulation.

Toute forme d'accompagnement est ainsi prise entre deux exigences :

- exigence d'autonomie : l'autonomie comme nouvelle injonction sociale, par laquelle la liberté de choisir sa vie *s'impose* à tous.
- exigence de reconnaissance : la reconnaissance constitue un nouveau besoin de l'individu contemporain (Taylor, Grandeur et misère de la modernité).

## 2. Situer la pair émulation sur un plan théorique

Sur un plan théorique, on ne peut pas ne pas songer à l'interaction de tutelle et à la notion d'étaillage développée par Bruner comme « un ensemble de moyens par lesquels un adulte ou un spécialiste vient en aide à quelqu'un » (Bruner 1983 : 261) – et ce, à la suite de Vygostky, comme moyen d'entraîner vers « la zone proximale de développement ».

Le processus est double puisqu'il conjugue une aide psychologique consistant à encourager, sécuriser, mettre en confiance, valoriser – et une aide « technique » d'ordre pédagogique dans le cas de la tutelle ou de l'étaillage (guider, montrer). L'interaction de tutelle est dissymétrique – qu'elle s'établisse entre pairs (des enfants entre eux) ou adulte / enfant – elle met en présence des partenaires qui diffèrent selon le statut, l'âge, le niveau de compétences.

On se trouve à entrevoir également la proximité de la pair émulation avec les principes de la médiation, telle qu'elle a été conçue par Feuerstein. L'un de ces principes est la modifiabilité cognitive ou

<sup>1</sup> Celui qui bénéficie de la solidarité (par exemple RMI) doit rendre compte de la manière dont il s'acquitte de son devoir envers le lien social (on examine alors son contrat d'insertion).

éducabilité. On sait qu'il postule la modifiabilité de l'individu quel que soit l'âge et refuse de prendre en compte les fatalités attachées traditionnellement à certaines déficiences (Rey 1996 : 111). S'il fait le pari d'une transversalité, c'est-à-dire d'un *au-delà* de ce que la personne sait présentement faire, il pose que ce dépassement peut résulter d'une interaction avec l'autre. Mais ce principe en suppose un autre : tout être ne peut évoluer que s'il bénéficie d'un contexte affectif et culturel favorable. L'expérience médiatisante repose fondamentalement sur la rencontre entre deux personnes. Elle est entièrement déterminée par l'attitude du « médiateur », laquelle consiste à montrer le sens qu'il peut y avoir à dépasser le présent d'une situation ou à créer des liens. Dans ce contexte, on n'attend pas du « médiateur » un pôle normatif mais bien qu'il incarne une posture existentielle forte – du type : *moi aussi, comme toi* (je doute, je cherche, je réfléchis, je me trompe...). L'essentiel, dans cette forme de relation, n'est pas la transmission de contenus mais la transmission d'attitudes existentielles (Rey 1996).

Que ce soit Vygostky, Bruner ou Feuerstein, tous ont souligné l'importance de la dynamique relationnelle au sein de laquelle « quelque chose d'autre » est possible.

### 3. Spécificité de la pair émulation

Avec la pair émulation, on se trouve bien dans un contexte où, non seulement la relation est première, mais elle l'est sous une forme très spécifique puisqu'elle mise sur un apprentissage facilité par l'équilibre des relations, « sur la transmission d'expérience *par* des personnes handicapées *pour* des personnes handicapées en recherche de plus d'autonomie ».

Si tout accompagnement doit sa structure relationnelle à une double exigence : une relation conjuguant la dissymétrie des places et la symétrie relationnelle, la pair émulation doit sa spécificité à la valorisation de la symétrie relationnelle. La pair émulation est donc fragilisée au lieu même de sa spécificité, le risque étant que cette valorisation se fasse au détriment de la dissymétrie des places.

Quelles en seraient les conséquences ?

1) Elle produirait de la confusion ou du fusionnel.  
2) Elle valoriserait de manière exclusive un mécanisme d'identification au semblable, qui entretiendrait l'illusion d'une pseudo égalité, une symétrie de l'ordre du miroir, l'illusion d'une égalité imaginaire (Revault d'Allonnes 2008 : 18) au sein duquel tout individu est finalement interchangeable et tout se vaut.

3) Le présupposé de l'égalisation, égalité des chances et de la réussite, conduit à exiger de l'autre l'effort par lequel on a soi-même mérité. Cette exigence plus ou moins implicite est en fait totalement opposée à ce à quoi on dit contribuer : l'autonomie – et produit des situations d'ingérence par un biais relationnel constitué comme ruse.

4) L'égalité devient alors « une évidence du sentiment » (Bloom) déviant vers un égalitarisme déplacé, et non plus le fruit d'une posture éclairée.

5) Le risque majeur consiste en la valorisation d'une communication « entre soi », entre semblables, qui recrée plus de facteurs excluant qu'elle ne reconstruit de liens. Consentir à sortir de « l'entre-soi » est se confronter à l'altérité, non pas participer d'un *même* discours mais bénéficier ou s'exposer à un *autre* regard, à la capacité à soutenir un *autre* regard. Ce risque est d'autant plus grand qu'il se joue dans une société dite « compassionnelle » (Revault d'Allonnes 2008), basée sur une revendication à l'égalité, à l'égalité de traitement, dans laquelle triomphent la similitude, la ressemblance et les amalgames qui en résultent. Finalement cet « entre soi » peut affecter ce que la démarche cherche à éveiller : la double capacité d'affirmation de soi (*je suis*) et d'agir (*je peux*).

Par ailleurs, ces risques étant nommés, la pair émulation apparaît comme une structure relationnelle favorisant l'émulation réciproque. Elle implique la reconnaissance que l'influence n'est pas unilatérale : c'est en développant une attention soutenue par la sollicitude envers autrui, que s'affirme l'estime de soi, et réciproquement, en boucle.

On peut dire que la pair émulation tient son efficacité de mobiliser un principe émotionnel "subjectivant" - sous la forme de la croyance, de la foi en l'autre, finalement d'un pari : autrui est capable *comme moi* de changement - qui détermine la mise en mouvement d'un autre et non une injonction. En théorie, il y a bien exercice d'une autorité mais qui ne se provoque pas « de force » : elle s'ébranle à la manière dont on met une corde en vibration, avec doigté, et se propage à la manière dont deux pianos entrent en résonance. C'est sur ce principe qu'elle est communicative. Par conséquent, peut-on accompagner sans être soi-même en rapport avec sa propre puissance d'agir ? Peut-on accompagner sans être soi-même en rapport avec sa propre puissance d'affirmation de soi ?

L'acte d'accompagner ne peut se jouer sans risque : celui d'être soi.

### 4. Dimension éthique

C'est la réciprocité qui place la pair émulation sous le registre de l'éthique. L'émulation réciproque place effectivement dans l'ordre du don - et non d'un simple échange. lequel se contente de rétablir l'égalité<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Naturellement le don doit se garder de devenir une forme subtile de domination qui placerait l'autre dans une dette.

En suivant Ricoeur (2004), on est amené à reconnaître que cette égalité n'est pas celle d'une amitié, que cette égalité traduite par la sollicitude « compense plutôt la dissymétrie initiale résultant du primat sur l'autre ». L'égalité n'est en fait rétablie « que par l'aveu partagé de la fragilité », ce que Mounier appellerait la reconnaissance d'une « communauté de destin ». C'est cette recherche de l'égalité à *travers l'inégalité* qui donne à la sollicitude sa dimension éthique.

D'un côté, menacer la dissymétrie, c'est compromettre et la validité du « caractère irremplaçable de chacun des partenaires de l'échange » et soumettre la relation au risque de fusion (Ricoeur 2004 : 376). De l'autre, seul « le mode de réciprocité (est) inhérent à la dimension de reconnaissance » (Revault d'Allonnes 2006 : 22). Le problème, comme l'a montré Ricoeur (2004), est alors moins de « surmonter la dissymétrie pour rendre raison de la réciprocité et de la mutualité » qu'à l'inverse savoir « comment intégrer à la mutualité la dissymétrie originare ». C'est donc à la pleine signification de ce *comme* par lequel s'effectue l'intégration de la dissymétrie à la mutualité dans l'échange des dons que la pair émulation doit son effectivité éthique.

On peut donc conclure, en se référant à Ricoeur (2004 : 225), que la pair émulation fonctionnerait alors sur la base de trois principes :

- réversibilité : dire TU à un autre lui permet de dire JE ;
- insubstituabilité : [« ce que la sollicitude ajoute, c'est la dimension de valeur qui fait que] chaque personne est irremplaçable » ;
- similitude : résumée dans le « toi aussi *comme* moi-même », principe d'équivalence (Ricoeur 1990 : 226). "Comme moi-même signifie : toi aussi tu es capable de commencer quelque chose dans le monde, d'agir pour des raisons, de hiérarchiser tes préférences, d'estimer les buts de ton action et, ce faisant, de t'estimer toi-même comme je m'estime moi-même".

Parce qu'on reçoit toujours d'un autre, c'est donc cette structure relationnelle marquée du sceau de l'altérité, cette asymétrie radicale, qui permet de ne pas s'illusionner de son autonomie et de rester inscrit dans un chemin *vers* l'autre.

#### Bibliographie

- Astier I. (2007), Les nouvelles règles du social, Paris, Seuil  
Bruner, J., (1987 - 1983) Comment les enfants apprennent à parler, Paris, Retz,  
Paul, M. (2004), L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique, Paris, Lharmattan  
Paul, M. (2002), Recommencer à vivre : crise, reprise et rencontre dans la vie professionnelle, Paris, Lharmattan  
Revault d'Allonnes, M. (2008), L'homme compassionnel, Paris, Seuil  
Revault d'Allonnes, M. (2006), Le Pouvoir des Commencements - Essai sur l'autorité, Paris, Seuil  
Rey B. (1996), Les Compétences Transversales, Paris, ESF  
Ricoeur, P. (1990), Soi-même comme un autre, Paris, Seuil  
Ricoeur, P. (2004), Parcours de la Reconnaissance, Paris, Stock  
Taylor, C. (1992), Grandeur et Misère de la modernité, Québec, éd. Bellarmin